



Rue des érables
35270 COMBOURG
Tél. 02 99 73 00 44

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE Du jeudi 26 novembre 2020 A 18H

Présents :

Madame MOREL Isabelle Adjointe enfance de la mairie de Combourg

Mesdames LEMETAYER Emilie, THERY Orane, NICOLLE Nadège et Messieurs BOISSINOT Emmanuel, CARTEL Mathieu et AYOUL Pierre-Yves délégués titulaires des parents d'élèves

Mesdames PARPAILLON Marie-Laure, DUBOIS Fanny, DURAND Géraldine, BOURGEOIS Anne, LELAY Agathe et Monsieur L'HOTE Didier enseignant(e)s.

Absents ou Excusés :

Madame Van Belleghem Inspectrice de l'éducation nationale

Monsieur LE BESCO Maire de Combourg

Madame BOURGEOIS est nommée secrétaire de séance

Précision : en raison du protocole sanitaire en vigueur, le conseil a lieu en distanciel

Les points suivants sont à l'ordre du jour :

Résultats des élections, installation du conseil pour l'année scolaire 2020-2021 et décision sur les modalités de vote pour l'année 2021-2022.

En raison de la situation sanitaire, le vote s'est déroulé par correspondance. La participation est stable (30%) soit 76 votants. Les six candidats suivants sont élus comme titulaires

LEMETAYER Emilie

BOISSINOT Emmanuel

CARTEL Mathieu

AYOUL Pierre-Yves

NICOLLE Nadège

THERY Orane

Les parents demandent que les enveloppes de vote soient fournies par l'école. Une grande enveloppe dans laquelle les parents pourraient mettre les deux enveloppes de vote. Accord du directeur

Pour l'année prochaine le choix est fait de maintenir les deux formes de vote : en présentiel et par correspondance.

Bilan de la rentrée 2020

Effectifs, personnels : 6 classes pour 144 élèves. Cette année l'équipe accueille une nouvelle collègue Madame Agathe Lelay.

Il y a 25 à 27 enfants par classe, 20 maxi pour la classe de scolarisation précoce

A cause du confinement, le choix pédagogique du maintien des enfants de PS en MS avec la même enseignante et la même ATSEM a été fait.

Cette année 5 enfants en situation de handicap sont accueillis à l'école et 5 AESH les accompagnent

2 enfants allophones également.

Si l'effectif est un peu allégé par rapport à l'année dernière c'est que les naissances sont simplement moins nombreuses depuis 3 ans. L'école ne perd pas pour autant son attractivité. Les prévisions pour l'année prochaine doivent être affinées mais le contexte sera similaire.

Rentrée sanitaire : Nous avons vécu une rentrée compliquée dans le cadre du protocole sanitaire encore renforcé en novembre. L'entrée des parents dans l'école, comme l'an passé dans les mêmes conditions, n'a donc pas été possible. Pour eux comme pour nous, c'est une frustration aussi nous avons mis en place une rentrée échelonnée permettant aux nouvelles familles d'accompagner leur enfant, essentiellement des Petits, dans sa classe et les mesures de rotation sur 3 jours ont permis une rentrée spéciale mais plutôt bonne. Pour les adaptations difficiles, la possibilité d'accompagner son enfant jusqu'à sa classe a été prolongée jusqu'à la fin septembre. Les parents élus ont fait une proposition alternative d'organisation après la rentrée. Elle a été examinée en conseil des maîtres.

Au vu du bilan fait par les collègues, il nous a paru préférable de ne pas changer les choses, les difficultés semblant peu nombreuses et les repères déjà en place. Les parents parlent de co-construction du protocole sanitaire. Le directeur signale que les décisions se prennent hélas sans délai voire dans l'urgence, ce qui rend compliqué cette réflexion commune. Si les délais le permettent, les parents seront consultés sur les évolutions à venir.

En résumé, l'équipe se sent aussi frustrée et contrainte par cette situation difficile que les parents. Ce n'est pas la même chose d'accompagner son enfant en classe que de le laisser sur le trottoir mais le protocole, construit avec la municipalité nous laisse-t-il le choix ?

Pour tenir compte de cette situation et pour le temps qu'elle durera, les enseignants accompagnent cette impossibilité des parents à entrer dans l'école par des rendez-vous et la réactivation des espaces numériques de classe sur Toutatice (outil institutionnel) mis en service lors du précédent confinement

Organisation pédagogique :

3 classes de PS MS 2 classes de GS et une classe de scolarisation précoce

Le dispositif de scolarisation précoce connaît sa 4^e année d'existence. Il montre toujours son bienfondé même s'il a connu quelques difficultés liées au confinement et aux changements de fonctionnement du multi-accueil et du personnel du CDAS. Deux enfants ne sont pas accueillis comme prévu. L'école va relancer la dynamique de cet accès progressif à l'école avec la présence et l'investissement des parents en renouant les échanges avec la PMI qui nous signale les besoins de certaines familles.

Organisation et fonctionnement des temps périscolaires

Deux services de restauration ont été mis en place. Ainsi le repas de midi s'est nettement amélioré pour les enfants. Bénéfique de calme et de sérénité.

Nous émettons le vœu que cette organisation persiste au-delà du protocole sanitaire.

Accueil des élèves en situation de handicap sur le temps de midi.

Une demande d'accompagnement a été faite avant les vacances d'automne par l'école pour que ces enfants puissent manger à la cantine dans de bonnes conditions

La mairie propose dès janvier de refondre les emplois du temps des personnels pour permettre un accompagnement adapté de ces enfants.

Nous tenons à faire remarquer que les ATSEM donnent beaucoup depuis le début du protocole. Leurs journées sont lourdes. Nous souhaitons que la solution ne perturbe pas leur organisation de travail et leur pause du midi, seul moment commun de la journée pour elles.

Les parents demandent des précisions sur les mails envoyés aux familles quant aux justificatifs à fournir pour continuer de bénéficier des services périscolaires.

Mme Morel répond qu'aucun enfant n'a été refusé

Désagréments dus aux lavages des mains : irritations, dessèchement... On nous annonce qu'une commande de nouveau savon a été faite

La question de la qualité des essuie-mains est aussi posée.

Des produits adaptés font pleinement partie de l'aspect sanitaire.

Budgets

Fournitures et matériel pédagogique 10173 €

Arbre de Noël 1755 €

Ce qui représente une somme de 70 € par élève pour l'année scolaire

Plus un budget mobilier matériel audiovisuel (hors informatique) de 1200€

Information sur la présence de classes élémentaires dans les locaux

Les travaux prévus à l'école élémentaire vont entraîner le déménagement de certaines classes. Il est prévu que l'école maternelle en accueille dès cette année.

Mme Morel nous annonce un retard du chantier et les changements ne devraient se faire qu'aux vacances de printemps.

Ce déménagement va impacter notre fonctionnement et nos activités avec les enfants, particulièrement les enfants en situation de handicap qui ont encore plus besoin d'espace. M.

L'Hôte demande à ce que l'école soit associée à la réflexion sur cette organisation afin que tous les aspects soient pris en compte (accès, récréations, sanitaires ...)

Vote du règlement intérieur et de ses annexes

Cette année le règlement type départemental a été actualisé. Les évolutions réglementaires de ces dernières années y figurent et en font la référence de tous. Le règlement de l'école en découle, précisant les conditions locales d'organisation.

Chacun ayant pu en prendre connaissance en amont, celui-ci est adopté après relecture du préambule moins une abstention (M Boissinot).

Plan Particulier de Mise en Sureté : Validation pour l'année 2020-2021

C'est un dispositif obligatoire en réponse à des risques majeurs (gaz, tempête, séisme, accident nucléaire...) et aux risques « intrusions - attentat »

Depuis cet été nous avons une alarme dans l'école pour pouvoir déclencher un signal simultané et facilement identifiable dans chaque bâtiment.

Deux exercices PPMS sont prévus par année scolaire. Le premier aura lieu avant Noël.

Ces exercices permettent de préparer les enfants et le personnel, de vérifier aussi que nous avons tout le matériel « d'urgence » dans les classes, à faire remonter les besoins et les dysfonctionnements éventuels.

Deux exercices « incendie » complètent la sécurité dans l'école. Le premier a été fait le 25 septembre sans problème apparent.

Activités Pédagogiques Complémentaires : présentation de l'organisation annuelle

APC : ciblées sur le soutien scolaire. Des besoins se sont fait jour avec le confinement Covid.

Les horaires ont un peu changé suite aux deux services de restauration. Avant le repas pour les GS après pour les MS

L'APC est toujours une démarche volontaire acceptée par les parents et n'a pas de caractère obligatoire.

Travaux : Etat des demandes des années précédentes et de l'année en cours

Beaucoup de demandes sont en attente

Eau chaude dans les classes : Après 3 ans de demande officielle, nous sommes très étonnés du refus de cet équipement, qui plus est dans la période actuelle. Les parents trouvent la demande tout à fait légitime et partagent l'incompréhension des enseignants. Les raisons financières avancées nous laissent dubitatifs. Il faut rappeler qu'ainsi 4 salles de l'école accueillant des élèves en sont privées et que les agents doivent se déplacer aux sanitaires pour avoir l'eau chaude du ménage.

Mme Morel prend bonne note de notre insistance

Equipement de la salle des maîtres

M. L'Hôte annonce que l'équipe pédagogique a fait le choix de ré-investir l'ancienne salle des maîtres pour permettre la distanciation sociale et obtenir des conditions décentes de travail (réunions d'équipe avec régulièrement des professionnels extérieurs, salle de rendez-vous, de visite médicale ...) et de repas.

Avec la présence de classe(s) de l'élémentaire, il faudra toutefois retourner dans un espace exigu et partagé qui ne parait pas du tout adapté au contexte actuel ni aux besoins du fonctionnement de l'école. Nous souhaiterions que ces besoins soient réellement pris en compte dans un avenir proche

Autres demandes :

Un local vélo dans la cour pour éviter que la salle de motricité soit un garage peu pratique et souvent sale à cause des entrées sorties des véhicules.

L'aménagement de la cour intérieure de l'espace de scolarisation précoce. Sa réalisation serait un complément précieux au projet de cette classe du point de vue de la motricité et du besoin d'un espace spécifique sécurisé en alternative à la grande cour d'école.

Petit entretien : il est suivi et nous en remercions la municipalité

Pour les demandes ci-dessus, les parents demandent que le monsieur le maire soit présent lors du prochain conseil d'école pour donner ses arguments.

Questions complémentaires des parents élus

Restauration scolaire (fonctionnement et tarification)

Les parents continuent de ne pas comprendre la différence de tarification entre les Combourgeois et les habitants des communes limitrophes. Ces parents ajoutent qu'ils n'ont pas le choix puisqu'ils vivent dans une commune sans école.

Mme Morel répond que la Mairie a rencontré les élus des autres communes pour « conventionner » une participation financière. Seule la commune de Lanrigan a accepté.

Elle ajoute qu'il n'y a pas eu de modification de tarif cette année, que le prix réel du repas est de 8€16 (facturé 3€60 ou 4€30 par les familles) et qu'il y a 5% d'impayés
Une tarification selon le quotient familial, autre demande des parents, n'est pas envisagée.

Demande des parents :

- Prise en compte de la loi Egalim sur l'information nutritionnelle, les autres protéines, repas bio...
- Aménagement des abords de l'école : passage piétons, amélioration de l'éclairage et mise en service du couloir de bus pour les piétons dans le cadre du fonctionnement actuel représenteraient une amélioration indispensable pour la sécurité de tous
- Téléthon : Deux actions auront lieu en partenariat avec les écoles : collecter des piles et un appel aux dons + vente de crêpes à l'école élémentaire.
- Pose d'un panneau d'affichage et d'une boîte aux lettres.

Malgré la demande des parents l'emplacement du panneau est inutile pour les parents qui ne peuvent actuellement accéder à la porte principale de l'école
Et il n'y a toujours pas de boîte aux lettres spécifique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

La secrétaire,
Anne Bourgeois

le directeur,
Didier L'Hôte